

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Horodata est une plateforme web exploitée par Hyperboloide (le « Prestataire »), société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé 1, rue Jean Effel à La Rochelle (17000), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de La Rochelle sous le numéro d'identification 808 276 364 et ayant pour numéro de TVA intracommunautaire FR 18 808276364.

Horodata (la « Plateforme ») permet à ses utilisateurs (le ou les « Client(s) ») de configurer et partager un système de saisie et de suivi d'activité. Divers services sont ainsi proposés sur la Plateforme (le ou les « Service(s) ») parmi lesquels :

- la création et la configuration de Groupes d'Utilisateurs (le ou les « Groupe(s) ») ;
- la saisie, l'enregistrement et la modification en ligne d'Activité (la ou les « Activité(s) ») ;
- la consultation en ligne et l'export des bases de données compilées dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme ; et
- l'invitation d'Utilisateurs tiers via leur adresse mail, afin qu'ils puissent également accéder à un ou plusieurs Groupes créés, et, saisir des Activités.

Les présentes Conditions Générales de Vente (le « Contrat ») s'appliquent, sans restriction ni réserve et à l'exclusion de toutes autres conditions à la fourniture des Services précités y compris lorsque ces Services sont fournis gratuitement au Client.

Dans l'hypothèse où le Client ne serait pas professionnel au sens du code de la consommation, les dispositions de l'article 11 des présentes lui seront applicables.

Le Client reconnait avoir la capacité requise pour souscrire aux Services précités et déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne.

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

Le Contrat a pour objet de définir les termes et conditions applicables à l'accès à la Plateforme et aux Services souscrits par le Client.

Le Prestataire consent au Client qui accepte, un droit, dans les strictes conditions de l'Article 5, d'accès et d'utilisation de la Plateforme et des Services applicatifs pendant toute la durée de son abonnement.

Le Client ne pourra céder tout ou partie des droits et obligations résultant de ce présent Contrat sans l'accord écrit et préalable du Prestataire.

Il est précisé que pour la bonne exécution des présentes, le Client s'engage à notifier au Prestataire dans les plus brefs délais du changement de son adresse de correspondance (mail et/ou boite postale). Le Prestataire ne serait en aucun cas responsable des conséquences du défaut de notification de cette information par le Client.



ARTICLE 2 - ACCES A LA PLATEFORME

La Plateforme est accessible à l'adresse suivante : https://horodata.fr.

a. Modalités d'accès à la Plateforme

La Plateforme est accessible selon les modalités suivantes :

(i) l'accès propriétaire (l'« Accès Propriétaire »)

L'Accès Propriétaire s'effectue à partir de tout ordinateur et au moyen des identifiants du compte membre. Il permet d'accéder aux paramètres d'administration et de gestion de la Plateforme donnant la possibilité notamment de créer et configurer des Groupes, de saisir, enregistrer consulter et modifier des Activités, et d'inviter des Utilisateurs tiers (le ou les « Invité(s) ») dans les conditions du paragraphe (ii) de la présente sous-section, de restreindre ou de fermer l'accès desdits Invités à la Plateforme.

Les identifiants d'accès à la Plateforme sont personnels et confidentiels. Le Client s'engage à mettre tout en œuvre pour conserver secrets les identifiants et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit.

Le Client est entièrement responsable de l'utilisation desdits identifiants. Il s'assurera qu'aucune autre personne non autorisée par le Prestataire n'ait accès aux Services de la Plateforme. Dans l'hypothèse où il aurait connaissance de ce qu'une autre personne accède à ces services, le Client en informera le Prestataire sans délai et le confirmera par courrier recommandé et par mail.

En cas de vol ou de pertes des identifiants, le Client en informera le Prestataire sans délai et le confirmera par courrier recommandé.

(ii)l'accès invité

Le Client a la possibilité via son Accès Propriétaire d'inviter un ou plusieurs Invités. Les Invités sont soumis à l'ensemble des dispositions des présentes conditions générales de vente auxquels ils déclarent se conformer. L'invitation se fait en donnant l'adresse mail de l'invité.

L'invité a la possibilité de saisir des Activités et de les consulter et cela uniquement pour les groupes qui qui lui auront été attribués par l'Utilisateur.

S'il le souhaite, l'Utilisateur a la possibilité d'accorder des droits Administrateur à tout Invité, lui donnant notamment la possibilité de configurer le Groupe, de saisir, enregistrer, consulter et modifier l'ensemble des Activités du Groupe, et d'inviter des Utilisateurs tiers à accéder au Groupe.

L'utilisation de la Plateforme par l'Invité sera réalisée dans la limite de l'abonnement souscrit par le Client. En conséquence, tous les enregistrements et saisies d'informations seront déduits des quotas du Plan souscrit par le Client.

Le Client a la possibilité de restreindre ou de fermer l'accès des Invités à la Plateforme à tout moment.

Le Prestataire se réserve le droit d'agir en justice, sur tout fondement et directement, contre le Client en cas de préjudice de quelque nature que ce soit causé par ces Invités et cela afin notamment que le Client répare l'ensemble des conséquences dommageables causées par ces tiers. En conséquence, le Client veillera au bon respect des conditions d'utilisation de la Plateforme par les Invités.

b. Conditions techniques d'accès et mise à jour à la Plateforme

Le Prestataire met à la disposition du Client, les Services via la Plateforme accessible sur son serveur par le biais du réseau internet 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à l'exception des périodes de maintenance.

Afin de garantir un bon fonctionnement de la Plateforme, il est précisé que cette dernière est optimisée pour les dernières versions des navigateurs Chrome et Firefox.

Le Prestataire se réserve le droit de mettre à jour et d'opérer des modifications fonctionnelles de la Plateforme à tout moment pouvant rendre momentanément indisponible l'accès aux Services.



Le Client est en outre averti des aléas techniques et des interruptions d'accès pouvant survenir. En conséquence, le Prestataire ne pourra être tenu responsable des indisponibilités ou ralentissements des Services.

Le Prestataire s'engage à mettre en place des contrôles réguliers de nature à procurer une assurance raisonnable que le Client puisse accéder et utiliser à la Plateforme dans les conditions déterminées par les présentes.

Le Client s'engage à ne pas exposer la Plateforme à tout risque de piratage et de tentative d'atteinte à la vulnérabilité de la Plateforme et de son système de sécurité. En conséquence, le Client devra mettre en place l'ensemble des mesures adéquates pour prévenir les risques précités ou tout autre risque susceptibles d'affecter la Plateforme et son hébergeur.

ARTICLE 3 - LES OFFRES

Plusieurs offres (le ou les « Plan(s) »), exclusivement réservées aux personnes physiques et morales domiciliées en France métropolitaine, sont proposées, tels que figurant sous le lien suivant : https://horodata.fr/pricing.

Dépendent du Plan choisi notamment :

- le nombre d'Utilisateurs tiers pouvant être invités ;
- le nombre de Groupes pouvant être créés ;
- le nombre d'Activités pouvant être saisies quotidiennement.

Dans l'hypothèse où les quotas du Plan souscrit par le Client seraient atteints, la saisie d'activité ou l'invitation d'Utilisateur seront impossibles.

Le choix du Plan par le Client relève de sa seule et entière responsabilité. Il dispose néanmoins de la possibilité, à tout moment et y compris en cours de Contrat, de changer le Plan souscrit.

La souscription du Client à un Plan est d'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction. Dans l'hypothèse où le Client ne souhaiterait plus voir son engagement renouvelé tacitement, il devra suivre la procédure prévue à cet effet dans son profil disponible sur la Plateforme étant précisé que cette résiliation ne prendra effet qu'à l'issue du mois dans lequel la résiliation du Contrat est demandée.

Une fois la souscription à un Plan payant résiliée, le Client est automatiquement basculé sur un Plan gratuit dans les limites du paragraphe ci-après.

Dans l'hypothèse, où le Client souhaiterait souscrire à un Plan offrant notamment des quotas inférieurs au Plan auquel il avait préalablement souscrit, sa souscription ne sera possible que dans la mesure où les quotas qu'il occupe actuellement ne sont pas supérieurs aux quotas du Plan auquel il souhaite souscrire.

Le Client a la possibilité de supprimer son compte membre en suivant la procédure prévue à cet effet dans la Plateforme. Une fois le compte supprimé, l'ensemble des données du Client seront supprimées. En conséquence, le Client devra conserver une sauvegarde de ces données avant de procéder à la suppression de son compte membre.



ARTICLE 4 - PROPRIETE DES DONNEES

Le Client demeure propriétaire de l'ensemble des données qu'il communique dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme.

Le Client autorise expressément le Prestataire à héberger lesdites données sur le serveur choisi librement par ce dernier et à les utiliser notamment pour les besoins du fonctionnement de la Plateforme mais également de les exploiter à des fins statistiques.

Le Prestataire devra s'assurer que le serveur choisi pour ledit hébergement utilisera les moyens appropriés afin d'assurer l'intégrité de l'établissement et de la conservation des données, ainsi que la protection et la confidentialité de la collecte, du stockage et du traitement des données du Client.

Toutefois, le Prestataire ne sera en aucun cas responsable des violations des obligations précitées commises par ledit hébergeur. La responsabilité restera à la charge de cet hébergeur.

Si les données transmises par le Client comportent des données à caractère personnel, le Client garantit au Prestataire qu'il a respecté l'ensemble des obligations lui incombant notamment aux termes de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. A ce titre, le Client garantit le Prestataire contre tout recours, plainte ou réclamation lié à l'hébergement ou l'utilisation desdites données.

ARTICLE 5 - LICENCE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Prestataire concède au Client un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable d'utilisation des Services pendant toute la durée du Contrat.

Le présent Contrat ne confère aucun droit de propriété sur les Services. La mise à disposition temporaire des Services ne saurait être analysée comme la cession d'un quelconque droit de propriété intellectuelle au Client.

Le Client s'engage à n'utiliser la Plateforme que conformément à ses besoins. La présente licence n'est concédée que dans le seul et unique but de permettre au Client l'utilisation des Services à l'exclusion de toute autre finalité conformément à leur destination.

Le Client ne pourra en aucun cas mettre les Services à disposition d'un tiers et s'interdit strictement toute autre utilisation en particulier toute adaptation, modification, traduction, arrangement, diffusion, décompilation sans que cette liste ne soit limitative.

Le Client s'interdit par ailleurs de reproduire tout élément de la Plateforme ou toute documentation la concernant, par quelque moyen, sous quelque forme et sur quelque support que ce soit.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITE

Le rôle de Hyperboloide se limite à la mise à disposition des Services au Client.

En conséquence, Hyperboloide ne contrôle pas l'utilisation de la Plateforme faite par le Client et les différentes données et informations saisies par ce dernier et par tout tiers en ce compris par les Invités. Hyperboloide ne saurait en aucun cas être tenu responsable au titre de ce contenu.

Le Client est seul responsable des conséquences de l'utilisation de la Plateforme par lui et tout tiers en ce compris les Invités.

Le Client est tenu de d'assurer que l'utilisation qu'il fait de la Plateforme est conforme aux dispositions légales et règlementaires. Hyperboloide ne donne aucune garantie au Client quant à la conformité de l'utilisation de la Plateforme, qu'il fait ou qu'il projette de faire, aux dispositions légales et règlementaires nationales ou internationales.



Hyperboloide se limite à la fourniture desdits Services dans les conditions définies par le présent Contrat. En conséquence, il ne saurait être responsable notamment des conséquences des rencontres virtuelles ou réelles réalisées par tout utilisateur de la Plateforme ou des échanges de ces derniers via la Plateforme.

Le Client devra s'assurer de l'envoi des données à la Plateforme et ne pourra reprocher au Prestataire sur un quelque fondement et à quelque titre que ce soit la non réception ou la perte des données transmises. Le Client veillera alors à conserver une sauvegarde des données transmises. En outre, une fois le Contrat résilié, le Client est informé que les données transmises seront détruites par le Prestataire.

En tout état de cause, Hyperboloide ne saurait en aucune circonstance être responsable au titre des pertes ou dommages indirects ou imprévisibles du Client ou des tiers, ce qui inclut notamment tout gain manqué, inexactitude ou corruption de fichiers ou données, préjudice commercial, perte de chiffre d'affaires ou bénéfice, perte de clientèle ou perte de chance lié à quelque titre et sur quelque fondement que ce soit au présent Contrat.

Hyperboloide ne serait être responsable du retard ou de l'inexécution du présent Contrat justifié par un cas de force majeure, telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

ARTICLE 7 - REDEVANCES

Le Client est redevable d'une redevance forfaitaire mensuelle, dont le montant est fixé selon la grille tarifaire figurant sous le lien suivant : https://horodata.fr/pricing.

La TVA sera due par les consommateurs, au sens du droit de la consommation, concluant le présent Contrat. S'agissant des Clients professionnels, au sens du droit de la consommation, la TVA pourra être éventuellement due en sus par ces derniers à Hyperboloide selon les dispositions communautaires applicables. En conséquence, le Client s'engage sur simple demande de Hyperboloide à fournir des informations exactes et réelles quant à sa situation juridique et fiscale.

Le montant mensuel de la redevance sera versé à date anniversaire de la conclusion du présent Contrat par prélèvement bancaire automatique ; par exception, le prix mensuel du premier mois d'abonnement devra être intégralement payé au jour de la passation de la commande, selon les modalités suivantes : par carte bancaire : Visa, MasterCard, American Express.

Les données de paiement sont échangées en mode crypté.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par Hyperboloide.

Une facture est établie par Hyperboloide et remise au Client dès le paiement réalisé.

ARTICLE 8 - RESILIATION

En cas de manquement par l'une des Parties à ses obligations contractuelles, le Contrat pourra être résilié de plein droit par l'autre Partie quinze (15) jours après l'envoi d'une lettre de mise en demeure adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception restée sans effet. La mise en demeure indiquera la ou les défaillances constatées.

Une fois le Contrat résilié, le Client cessera d'accéder aux Services de la Plateforme et les données transmises à la Plateforme seront détruites par le Prestataire.



ARTICLE 9 - COMMUNICATION

Le Client, professionnel au sens du droit de consommation, autorise le Prestataire à communiquer sur tout support et par tout moyen l'existence du référencement du Client au titre du présent Contrat après du Prestataire.

ARTICLE 10 – INFORMATIQUES ET LIBERTES

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution des présentes.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

Le Client pourra exercer ses droits en écrivant à l'adresse électronique suivante : contact@hyperboloide.com ou à l'adresse postale suivante : SAS Hyperboloide - 1 rue Jean Effel - 17000 La Rochelle - France.

Une réponse à la requête du Client lui sera adressée dans un délai de 30 jours.

ARTICLE 11 – DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AUX CONSOMMATEURS

Dans l'hypothèse où le Client serait un consommateur au sens du droit de la consommation, les dispositions suivantes lui seront également applicables :

11.1. Rétractation

En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, le Client demande expressément à Hyperboloide l'exécution immédiate des dispositions prévues par les présentes avant l'expiration du délai de rétractation et renonce expressément à son droit de rétractation. En conséquence, en application de l'article L. 121-21-8 du code de la consommation, sous-sections 1 et 13, le Client ne pourra rétracter son engagement souscrit auprès de Hyperboloide.

11.2 Garanties applicables

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier dans la mesure du possible les Services jugés défectueux dans les meilleurs délais.

Le remboursement éventuel s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client et le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.



La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

11.3 Déclarations

Le Client reconnait avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L111-1 à L111-7, et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services commandés, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives au droit de rétractation.

Le fait de commander sur le Site emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE ET LANGUE

Le présent Contrat est régi par le droit français.

Dans l'hypothèse où le présent Contrat serait traduit dans une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 - LITIGES

Tout différend qui naîtra de l'interprétation, de l'exécution, de l'inexécution, ou des suites ou conséquences du présent Contrat sera soumis, dans l'hypothèse où le litige serait porté devant les juridictions civiles française.

Dans l'hypothèse où le Client est un professionnel au sens du droit de la consommation, il est fait expressément attribution de compétence au Tribunal de commerce de la Rochelle.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation par exemple) en cas de contestation.